

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1003 (Rect)

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 49

Après l'alinéa 42, insérer l'alinéa suivant :

« A bis À la dernière phrase du troisième alinéa du II de l'article L. 121-9, les mots : « et L. 5423-8 du code du travail » est supprimée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.